



Mercredi 17 juin 2026

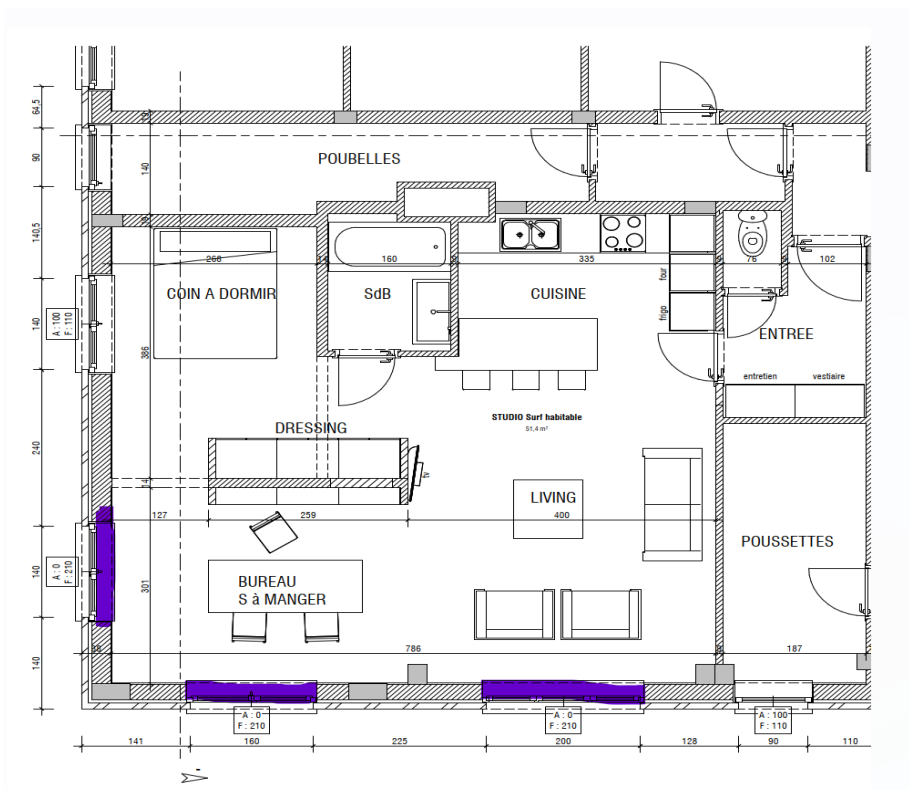
Concerne : Expertise relative à la faisabilité technique de divers travaux d'adaptations dans un appartement situé rue du Bemel 28 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre.

Je donne suite à mes visites sur place le mercredi 1^{er} octobre et le mercredi 8 octobre chaque fois en présence de Mme Kindts.

L'expertise porte sur les deux sujets suivants :

- **La réalisation d'ouvertures des baies pour certains châssis**

Le souhait est de pouvoir démolir les allèges des 3 châssis renseignés en mauve sur le plan ci-dessous jusqu'au niveau du sol extérieur.





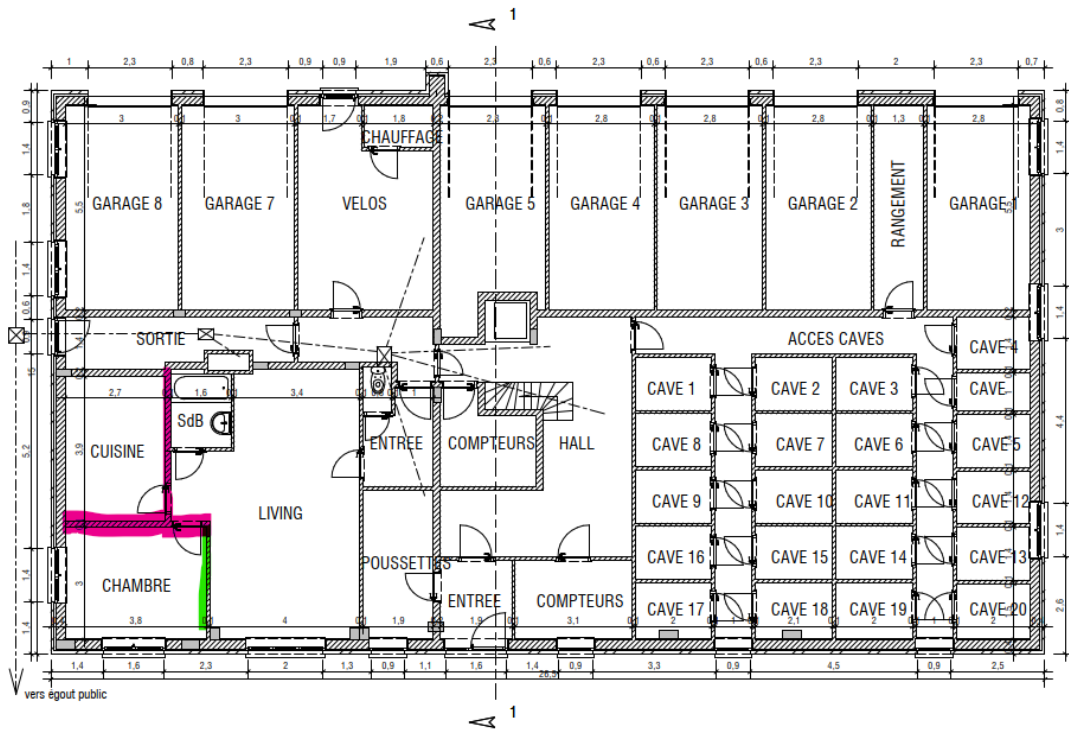
Le sondage ci-dessous révèle que ces allèges sont en maçonneries, elles peuvent donc être démolies.



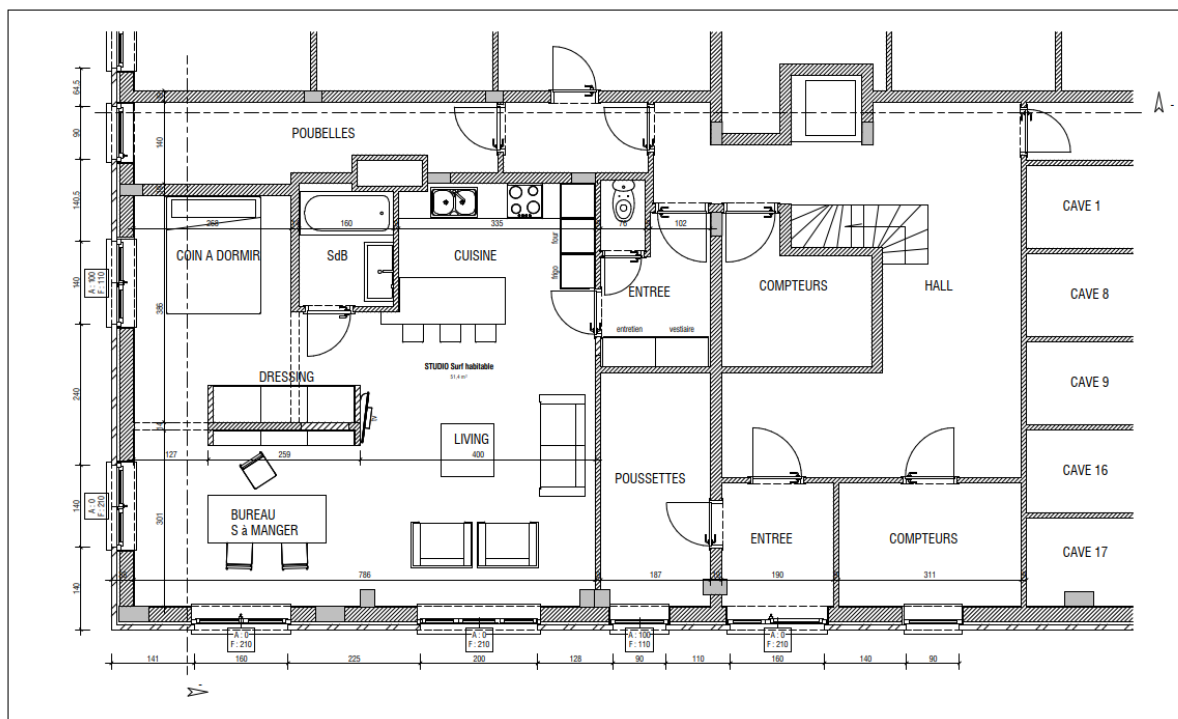
L'extérieur du bâtiment étant en pente vers le bâtiment, nous conseillons la pose d'un avaloir le long de ces façades afin d'éviter le risque d'écoulements des eaux lors de fortes pluies vers le studio.

- **Adaptation de trois murs intérieurs renseignés en rose et vert ci-dessous**

Situation existante



Situation projetée



D'après les plans en notre possession, ces trois murs se retrouvent à tous les étages.

L'épaisseur des murs en rose est de 19cm laisse à penser qu'ils jouent un rôle porteur.

Le mur renseigné en vert présente une épaisseur moindre mais les deux photos ci-dessous montrent qu'il supporte tout de même le linteau de la porte qui donne sur le living et une poutre en partie supérieure.



Il est donc tout-à-fait possible d'adapter la configuration de ces 3 murs en plaçant des poutrelles métalliques afin de garantir la descente de charges des murs situés aux étages supérieurs. Ces 3 poutrelles pourront s'appuyer sur les murs du nouveau dressing.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile à la bonne compréhension du présent rapport d'expertise technique.

